

**COMMUNIQUE N°005/ODEM9/12-2025**

 **09 BP : 19 St Michel**

**L'ODEM invite toutes les institutions à soutenir la qualité dans la presse en ces heures sensibles de la démocratie béninoise**

L'Observatoire de la Déontologie et de l'Éthique dans les médias (ODEM) suit avec intérêt les divers développements des évènements survenus le dimanche 07 décembre 2025 et relatifs à une tentative de remise en cause de l'ordre constitutionnel au Bénin.

L'Instance d'autorégulation désapprouve une telle initiative aux lendemains incertains, témoigne son empathie à toutes les victimes collatérales, aux familles éplorées et aux forces de défense et de sécurité dont le courage et la bravoure ont permis de sauvegarder l'essentiel de notre démocratie.

L'ODEM, félicite les professionnels des médias notamment ceux de Bénin TV pour la continuité de la fourniture de l'information en dépit de la psychose sociale prégnante.

Face à la prolifération d'informations sensibles, l'ODEM rappelle aux journalistes leur responsabilité sociale (article 2 du Code de déontologie et d'éthique des médias au Bénin) et insiste sur le respect des articles 19, 21, 22 et 25 du CDEM dont le substrat interpelle le devoir de compétence du journaliste, la crédibilité, la véracité de l'information diffusée, la vérification des sources, l'impartialité et la rectitude morale.

L'organe d'autorégulation des médias au Bénin réaffirme son attachement à la liberté de la presse, invite toutes les institutions, les partenaires techniques et financiers du Bénin à soutenir la qualité dans la presse béninoise en ces heures sensibles de la démocratie béninoise.

Fait à Cotonou, le 10 décembre 2025

 **Site web :**  
odembenin.org

**Pour l'ODEM, Le Président**



DocuSigned by:  


**Ulrich Vital AHOTONDJI**